

Union & Dynamisme

pour Saint Christol lez Alès

Le Journal de l'opposition municipale

En presque deux ans : ils ont appliqué leur propre programme... ils ont planté un olivier dans un rond-point !

EDITO

La politique du « yoyo » !

Il est dur de savoir à quel jeu se prête l'équipe municipale de St Christol lez Alès... A part finir mal les projets initiés par l'ancienne municipalité, pour le reste rien de très réjouissant :

L'antenne de Montéze

Après un vote du conseil municipal à la majorité pour son implantation (alors que les deux conseillers municipaux adhérents à notre association s'étaient abstenus), voilà que sous la pression des riverains la municipalité accepte d'y regarder de plus près. A présent, elle refuse en l'état la déclaration préalable déposée en mai 2008 le 2 juillet 2009. Elle ne permettra finalement l'installation de l'antenne, que sous deux conditions :

- 1) Que la société Escot-Meshnet respecte le seuil maximal global d'exposition des populations à 0,6 V/m pour les hyperfréquences.
 - 2) Que soit organisée une réunion publique contradictoire à laquelle participeront des représentants des Robins des Toits et/ou du C.R.I.R.E.M.
- Elle préconise également, aux services du Pays des Cévennes et à la société Escot-Meshnet de rechercher un lieu d'implantation plus éloignée des habitations.

L'aire des gens du voyage

Après nous avoir expliqué en conseil municipal l'urgence de sa création (pertes des subventions ; se voir appliquer des pénalités par l'Etat), voilà que lors d'une commission municipale, on apprend à présent que le projet n'est plus une priorité...comprenez qui pourra...

Inauguration du lycée Jacques Prévert

J'ai été choqué de lire la présentation faite de cet événement, par la présidente de l'association, dont est issu l'ensemble des membres du groupe majoritaire au conseil municipal. Serait-ce de la rancune, pour ne pas avoir obtenu de la région de nommer le lycée Lucie Andrieu ? Ne se voit pas ce qui peut être affligeant de voir au niveau local, des personnalités de milieux politiques différents, arrivant à s'entendre afin de travailler dans l'intérêt de tous. C'est peut-être une ouverture d'esprit que vous n'avez pas ! Par contre, je voudrais signaler au maire de St Christol lez Alès ainsi qu'à son équipe, qu'ils ont été élus pour représenter et servir l'ensemble de la population, et ceux toutes tendances confondues. Or il est lamentable, de voir baptiser la plupart des établissements, rues et places de notre commune, du nom d'une personnalité éminemment connu pour partager vos idées politiques. Cela montre bien quelque part votre sectarisme !

Il faut arrêter de se plaindre - Les St Christolais veulent des actes ! Quand les projets de l'ancienne municipalité sont bons, on se les réapproprie en changeant un petit quelque chose, tout cela dans le but d'en revendiquer la paternité.

Si vous n'avez pas d'idée, vous pouvez toujours appliquer le programme de notre liste : Saint Christol ne s'en portera que mieux ! Pour le reste, d'après vous, c'est toujours la faute aux autres : - Les décisions de fermeture de classe ce n'est pas de votre fait. - Les finances au plus bas, là c'est l'ancienne équipe de Jean Sirvin qui est en cause. - Les fermetures d'enseignes dans la commune, c'est la faute à la crise et en plus c'est une compétence de l'agglomération... - et la rocade qui ne voit pas le jour, c'est la faute à qui ?...

Au lieu de vous apitoyer sur votre sort comme vous le faites, je pense qu'il serait plus productif de prendre en main le destin de notre ville. Il faut se battre pour maintenir l'activité économique sur la commune, relancer la construction raisonnée...seul un développement maîtrisé comme l'avait impulsé l'ancienne municipalité, permettra aux habitants de St Christol lez Alès de vivre dans un climat de prospérité. Au lieu de ça, vous contribuez activement à parfaire notre isolement, et préparez la population à une inévitable augmentation des bases de l'impôt !

Mais là encore, vous cherchez à vous prévaloir de l'adhésion de tous... vous refusez la mise en cause de l'application de votre politique... et là encore, c'est la faute aux autres, même si aujourd'hui il faut bien reconnaître que l'Etat se désengage.

En conclusion, je dirais que c'est vraiment dur pour vous d'être confronté à la réalité du terrain. Votre doctrine protestataire est sûrement adaptée à une logique d'opposition, appliquée dans notre cas à la gestion d'une commune, elle est vouée à l'échec. A présent, il ne suffit plus de faire rêver les gens avec de belles paroles...votre électorat, en grande partie déçu par votre première année de mandat, vous jugera d'après vos actes... C'est ainsi la rançon de la gloire !

Président d'Union et Dynamisme pour St Christol =



Dimanche 27 Décembre 2009
À 15h - Maison pour Tous
LOTO de l'association « UNION & DYNAMISME »
Nombreux lots. VENEZ NOMBREUX !

AGGLO : la rupture

Chassez le naturel, revient au galop ! C'est ainsi que l'on peut considérer le comportement, début septembre, des conseillers communaux de Saint Christol lors du vote sur le transfert de compétence sur les personnels communaux d'éducation des communes. En effet, on se souvient que le premier magistrat actuel de la ville, alors élu d'opposition, avait pour habitude d'émettre régulièrement des votes négatifs, et ce de manière souvent très solitaire. Depuis qu'il avait été élu maire et après avoir très « démocratiquement » écarté 55% des saint-christolais de représentation à l'agglomération, il s'est mis subitement à voter régulièrement OUI avec les délégués de son groupe, que ce soit à l'agglomération, comme au Pays Cévennes où il a accepté dans un premier temps et sans broncher l'installation d'une antenne haut-débit au beau milieu du village de Montéze, sans concertation préalable avec les riverains. Le Président de l'Agglo lui donnait même du : « Mon ami Philippe Roux », tel qu'on a pu l'entendre lors de l'inauguration du lycée Prévert.

En septembre dernier donc, Monsieur Roux et ses amis se sont mis à voter NON.

Le transfert de la compétence « éducation » a bien été abordé au conseil municipal du 23 juin et il est écrit sur le compte-rendu : « un simple transfert de personnes serait envisagé ». Sur un transfert total de la compétence « éducation » nous avions rejoint les réticences de la majorité et nous nous serions positionnés clairement contre. Or aujourd'hui, le transfert de compétence n'est que partiel

et ne concernera que le personnel municipal des écoles. Cette compétence sera également une compétence dite « partagée », c'est-à-dire que la commune continuera à gérer ce personnel. Dès lors il ne nous semble pas raisonnable de s'opposer frontalement à ce transfert de compétence qui en vaut bien d'autres (la médiathèque par exemple).

Par contre, la posture clairement d'opposition qu'a adoptée la délégation saint-christolaise à l'agglomération nous inquiète pour l'avenir de Saint-Christol : en se mettant à dos la grande majorité des communes, Saint Christol et les saint-christolais risquent de payer les pots cassés d'un tel entêtement. Nous ne comprenons pas non plus cette position que ne semble pas partager un certain nombre de maires et de conseillers communaux étiquetés à gauche, voire même idéologiquement très proche de la majorité municipale saint-christolaise (PCF- extrême gauche) comme Salindres ou Saint Jean du Pin.

Grégory THOMAS
Conseiller Municipal



INCOHERENCE et URBANISME... !

Au conseil municipal de septembre, l'adjoint à l'urbanisme et le maire faisaient voter une garantie d'emprunt en faveur de la société NEOLIA pour une opération de logements sociaux (qu'ils n'osaient pas nommer ainsi !) en prolongement des immeubles des Résidentiales Pastour (Avenue Jean Moulin)... Au conseil d'octobre, le Maire annonçait... l'annulation de l'opération !!!

Fin 2008, l'adjoint à l'urbanisme faisait adopter le dossier de réalisation et la convention d'aménagements de la ZAC de VALES par le groupe BAMA. Ce dossier prévoyait divers aménagements pour l'opération (bas-sins de rétention - voirie - giratoires etc), la programmation des constructions en 3 tranches (dont la première : 40 lots de villas individuelles etc).

En relation avec l'absence totale d'informations et de concertation, nos élus G. Thomas et G. Bingler avaient refusé de prendre part au vote.

Au dernier conseil d'octobre, le même adjoint à l'urbanisme faisait adopter par sa majorité à la demande

du promoteur des modifications d'importance de la convention d'aménagement de la ZAC de VALES :

- le programme reste toujours divisé en tranches, mais la tranche 2 devient la tranche 1 : en termes clairs, on construit d'abord, la quarantaine de logements sociaux - les sorties sur la route de Montéze prévues sous forme de giratoires (afin de casser la vitesse sur cette route) sont modifiées pour l'instant, en 2 carrefours classiques. Les riverains apprécieront ! - enfin le nombre de logements que la municipalité précédente avait bloqué non sans mal à 200 (sur plus de 12 hectares), risque d'être revue à la hausse (on parle-t-on pas déjà de 215 ?). Ceci doit expliquer l'appui que le groupe Coulet a apporté à la ZAC revue et corrigée... et dire que l'ancien maire fut accusé de « bétonner » la commune !

En clair, on fait voter un programme d'aménagements et 8 mois après, pour arranger le promoteur, on ne le respecte pas... ça c'est de l'urbanisme !!!

CONCERNANT LA VOIE DE CONTOURNEMENT : UNE FAUTE POLITIQUE MAJEURE

Alors que le projet de la voie de contournement, fin 2007, début 2008 était quasiment prêt à entrer dans une phase concrète avec notamment l'achat des terrains et immeubles (un avant déjà été effectué) pour le tronçon Luquet-Lafont, la prise de position de la nouvelle municipalité, appuyée par le conseiller général, et son désir de voir réaliser le projet dans son intégralité (jusqu'à la RD 6110, route de Montpellier) est, à nos yeux une faute politique majeure et d'énormes conséquences quant au développement de St Christol :

Tous les techniciens ayant travaillé sur le projet le reconnaissent : ce nouveau choix va retarder la mise en œuvre d'au moins 2 à 3 ans avec la nécessité de refaire ou compléter toutes les études déjà réalisées et celle de revoir complètement le plan de financement.

Dans le projet initié par la précédente municipalité et qui s'arrêtait au CD24 (la Draille), environ 15 000 véhicules (notamment les poids lourds) étaient détournés sur la nouvelle rocade, mais environ 10 000 véhicules (sans poids lourds) continuaient à traverser St Christol et ainsi irriter le commerce local de proximité. Le projet de la nouvelle municipalité détourne l'ensemble du trafic du centre de St Christol... Bonsoir la zone commerciale autour de la Pyramide.

D'autre part, le Conseil Général (futur gestionnaire de la rocade) a toujours affirmé qu'au-delà de 15 000 véhicules pour l'emprunt, il exigerait sur sa totalité une deux fois deux voies alors que le précédent projet permettait (en dehors du secteur Luquet-Lafont) de rester sur une simple voie montante et descendante. Avec le nouveau projet, bonjour

l'impact sur l'environnement, sans parler de l'explosion du coût !

Enfin un tel projet ne se justifie pas au niveau des flux puisqu'actuellement, sur 25 000 véhicules/jour, l'essentiel du trafic se fait vers Anduze. Par contre, les liaisons vers Montpellier chutent très vite puisque de 10 000 véhicules/jour dans la traversée de St Christol (les mouvements pendulaires aidant), on tombe à 6 000 à 7 000 véhicules aux Tavernes.

En réalité nous avons là un projet :

- qui retarde la mise en place de la voie de contournement (entre temps la Pyramide restera l'endroit le plus pollué de l'agglomération),
- qui vide le centre commercial de St Christol de sa substance,
- qui augmente de manière considérable l'impact sur l'environnement et les coûts,
- qui ne se justifie pas.

Mais rassurez vous, chers Saint Christolais, d'ici là votre municipalité aura fait réaliser à vos frais une étude sur les déplacements doux !!!!

Jean SIRVIN

LES TERRAINS POUR LE LYCÉE ?

D'après le maire et ses portés voix, l'ancienne municipalité n'avait rien prévu. Mais oui, sur 6 hectares achetés pour le Lycée, 5,5 hectares l'avaient été par l'ancienne municipalité. Un seul exemple, pour le bassin de rétention, l'ancienne municipalité avait acquis environ 1 hectare, il ne restait plus qu'à acheter 2 500 m². Les propriétaires étaient d'accord pour le vendre mais il fallait attendre la finalisation d'un arrangement familial. Ça n'a pas empêché le maire d'en faire tout un fromage !!!

LES CADEAUX DE FIN D'ANNEE !!!!

Dans un article non signé du dernier St Christolien, l'adjoint aux finances vous prépare à quelques cadeaux de fin d'année. On vous avait prévenu, ça arrive, il fallait s'y attendre, en moins de 2 ans, leur absence de toute politique de développement porte ses « fruits ». Ils vous préparent le filage par une entreprise privée de vos biens sur la commune et la révision à la hausse de vos bases imposables et ils vous annoncent comme quasiment inévitable une augmentation des impôts locaux !

Mais entre temps, il s'approprie à acquérir en centre ville un immeuble et son terrain pour 210 000 euros alors que la précédente municipalité, par Semiga interposée, l'avait négocié à moins de 150 000 euros... Que voilà une bonne affaire qui en plus empêche le développement d'une activité locale ; sans parler du projet de l'extension du groupe scolaire Marignan, pour l'instant parfaitement inutile (n'y a-t-il pas des classes vides ?) chiffré, lui, à plus de 600 000 euros. Ça c'est de la bonne gestion !

J.S.

LES GENS DU VOYAGE... VOYAGENT !

Il semble décidément bien difficile de trouver une place pour accueillir les Gens du Voyage à St Christol...

Les reproches adressés par les nouveaux élus à l'équipe sortante ne tarissent pas : cependant, ils omettent de rappeler que cette dernière participait activement aux discussions sur le sujet au sein de l'agglomération, en vue d'étudier diverses solutions, notamment la création d'un espace commun.

Ce qui n'avait pas empêché l'ancienne équipe municipale de prévoir au PLU un zonage spécifique destiné à pallier un éventuel échec des divers projets étudiés. Ce zonage, pourtant « validé » par la nouvelle majorité, a tout simplement été... oublié. Et de reprocher, comme à l'habitude, à l'équipe sortante de n'avoir « rien fait ».

Alors que le nouveau PLU prévoyait une localisation dans la proximité du chemin du Carriol, voilà que les responsables municipaux changent leur fusil d'épaule et projettent un emplacement dans le quartier

du Féverol plus densément occupé. On peut donc s'interroger sur la motivation d'un tel choix. Il en est de même sur la méthode employée pour imposer un tel choix qui relève, plus de l'épreuve de force et du fait accompli que d'une véritable concertation : une DUP (Déclaration d'Utilité Publique), autrement dit une expropriation, a même été sérieusement envisagée. Il aura fallu un mouvement de grogne naissant pour que la municipalité change de méthode et abandonne, du moins pour l'instant, la manière forte.

Il est vrai que bien souvent, tout dépend d'abord du bon dosage du cocktail...

Clarté et démocratie mal dosées ne valent pas intelligence et bonne volonté bien partagées.

D'ailleurs, l'épisode de l'antenne de Montéze l'a prouvé, il semblerait que cela devienne pratique usuelle avec cette municipalité !

Serge BOULAY

• DERNIERE MINUTE • DERNIERE MINUTE • DERNIERE MINUTE •
Commission municipale du 26 octobre : Surprise... Surprise :
la création d'une aire pour les Gens du Voyage n'est plus une priorité absolue.

2 PLACES OUVERTES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCÉE POUR NOTRE CONSEIL MUNICIPAL

On aurait pu penser que dans le cadre d'une gestion participative résolument tournée vers une ouverture profitable à tous les citoyens, l'une de ces places serait laissée à un conseiller d'opposition. Las, la volonté de tout verrouiller (inscrits en lettres rouges en première page du manuel de même couleur) a comme toujours prévalu.

Ce qui apparaît avec toujours plus de clarté, c'est bel et bien l'absence totale de... démocratie !

Et ça continue...

A croire qu'ils ont tout inventé.....

Hé oui, c'est sûrement nouveau pour eux, et pour cause ils ne participaient pas à l'époque. Mais que ce soit le CMAJ, les vacances utiles, les marchés d'été, la fête du 14 Juillet, le marché de Noël, le repas bio, les aides aux familles, le goûter, le repas et le voyage de nos aîmés... ce fut l'ancienne équipe municipale conduite par Jean Sirvin qui avait créé et pérennisé ces différents dossiers.

Alors qu'en est-il aujourd'hui ? Juste une continuité car rien de nouveau ne vient pour l'instant étouffer la liste ci-dessus.

Alors Mesdames et Messieurs les élus de la liste majoritaire, au travail... Nous attendons avec impatience vos réalisations.



Ghislaine Bingler
Conseillère Municipale

DIMANCHE 27 DÉCEMBRE 2009
À 15 h - Maison pour Tous
LOTO de l'association
« UNION & DYNAMISME »
Nombreux lots. VENEZ NOMBREUX !

BULLETIN D'ADHESION

Nom Prénom.....

Adresse.....

Téléphone.....

Courriel.....

Je souhaite être contacté(e) par un responsable d'Union & Dynamisme

Je souhaite adhérer à Union & Dynamisme

Coupon à renvoyer à Association « Union et Dynamisme »
1575 C ancien chemin Sommières - 30380 ST CHRISTOL LES ALES

Blog : www.unis30380.org - Courriel : contact@unis30380.org